



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES
Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18
Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53
Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35
Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12
Webmasters : rauzier.andre@orange.fr
Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019 – 2020 - Pièces à fournir

- Fiche familiale d'inscription complétée et signée & Règlement intérieur 2019-2020 signé,
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la nage avec palmes et aux activités subaquatiques, *peut être rédigé par un médecin de famille, du sport ou médecin fédéral,*
- *Pour les compétiteurs mineurs le certificat médical spécifique, la fiche sanitaire de liaison, la carte d'identité fédérale (à demander au club), l'autorisation de prélèvement en cas de contrôle dopage, l'autorisation parentale spécifique*
- 1 photo d'identité couleur (sur papier ou par e-mail) pour les adultes et les jeunes
- Autorisation parentale pour les mineurs non compétiteur et fiche sanitaire de liaison (**Obligatoire**)
- Cotisation : chèque à l'ordre de « SCL AQUAPALMES »
- Photocopie licence FFESSM (concerne les personnes licenciées dans un autre club pour la saison)

Montant de la cotisation 2019 - 2020

La cotisation comprend la licence FFESSM + l'assurance **Piscine** (Intégrant les compétitions piscine uniquement) ou l'assurance **Loisir 1** (Assurance individuelle accident pour les pratiquants & Compétiteurs tout milieu, les Moniteurs, Juges, Arbitres et Entraîneurs exerçant à titre bénévole) & l'adhésion au club. Vous n'aurez pas à payer l'entrée à la piscine pour les séances d'entraînement du club (sauf adhésion « sans piscine »).

L'âge de l'adhérent se calcule en soustrayant l'année 2020 à la date de naissance

| Adulte à partir de 2004 – 16 ans dans l'année et plus | |
|--|---|
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Piscine | 40,34 + 11,00 + 55,00 = 106,34 € |
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Loisir 1 | 40,34 + 20,00 + 55,00 = 115,34 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Piscine | 40,34 + 11,00 + 25,00 = 76,34 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Loisir 1 | 40,34 + 20,00 + 25,00 = 85,34 € |
| Jeune de 2008 à 2005 - de 12 à 15 ans | |
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Piscine | 25,51 + 11,00 + 55,00 = 91,51 € |
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Loisir 1 | 25,51 + 20,00 + 55,00 = 100,51 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Piscine | 25,51 + 11,00 + 25,00 = 61,51 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Loisir 1 | 25,51 + 20,00 + 25,00 = 70,51 € |
| Enfant jusqu'à 2009 – de 8 à 11 ans | |
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Piscine | 11,33 + 11,00 + 55,00 = 77,33 € |
| - 1 ^{er} membre d'une famille avec Assurance Loisir 1 | 11,33 + 20,00 + 55,00 = 86,33 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Piscine | 11,33 + 11,00 + 25,00 = 47,33 € |
| - à partir du 2 ^{ème} membre de la famille Assurance Loisir 1 | 11,33 + 20,00 + 25,00 = 56,33 € |

L'entrée de la piscine sera refusée à toute personne présentant un dossier incomplet après sa deuxième séance d'entraînement ou après le 1 octobre 2019.

Si vous souhaitez participer à des compétitions pour les enfants et adultes, nous vous remettons une carte d'identité fédérale qu'il conviendra de faire compléter par un médecin du sport ou médecin fédéral.

Vie du club

L'encadrement, le bureau : tous les acteurs du club sont des bénévoles. Ils peuvent être amenés à annuler certaines séances d'entraînement pour assister à des sorties ou à des réunions fédérales. Dans ce cas, les adhérents seront bien entendu prévenus à l'avance.



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES
Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18
Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53
Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35
Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12
Webmasters : rauzier.andre@orange.fr
Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

Inscriptions

A la foire des associations le dimanche 08 septembre 2019
A la piscine AQUALUNA, lors des séances d'entraînement du club

Dossier complet à télécharger sur le site du club
<http://aquapalmes.fr/>

Séance d'essais & portes ouvertes :
du Lundi 02 au samedi 14 septembre 2019

Reprise normale des cours le lundi 16 septembre 2019 à 19h00.
Fin des entraînements le 20 juin 2010

Horaires d'entraînement

| Groupe | LUNDI Ligne 6 | MERCREDI Ligne 4, 5, 6 | JEUDI Ligne 5, 6 | SAMEDI Ligne 1, 2, 3 |
|----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Jeunes débutants | 19h00 – 20h00 | 14h00 - 15h00 École de nage | 19h00 - 20h00 | 9h30 à 11h00 |
| Jeunes confirmés | 19h00 – 20h30 | 14h00 – 15h30 Pré-compétition | 19h00 - 20h00 | 9h30 à 11h00 |
| Compétiteurs | 19h00 – 22h00 | 14h00 – 15h30 | 19h00 - 20h00 | 9h30 à 11h00 |
| Adultes | 20h00 – 22h00 | | | 9h30 à 11h00 |
| Fit 'Palmes Ados & Adultes | | | 20h00 - 21h00 | |

Il est impératif d'arriver à la piscine 15 minutes avant le début des cours

Matériel : L'utilisation d'un tuba frontal personnel est obligatoire. Vous pourrez obtenir ces tubas auprès du club. Les tubas vendus dans le commerce ne sont pas compatibles avec notre activité sauf pour le loisir.



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES
Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18
Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53
Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35
Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12
Webmasters : rauzier.andre@orange.fr
Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

FICHE FAMILIALE D'INSCRIPTION – Saison 2019/2020

| Nom | Prénom | Date naissance JJ/MM/AAAA | Type Adhésion (*) | Montant |
|---|--------|------------------------------|-------------------|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Règlement cotisations (chèque à l'ordre de SCL AQUAPALMES) | | | | |

(*) Types d'adhésion :

- A - Adhésion + licence fédérale + assurance Piscine intégrant les compétitions piscine uniquement
- B - Adhésion + licence fédérale + assurance Loisir 1 Assurance individuelle accident pour les pratiquants, Compétiteurs tout milieu, les Moniteurs, Juges, Arbitres et Entraîneurs exerçant à titre bénévole.
- C - Adhésion uniquement – **fournir copie licence 2019/2020 dans un autre club FFESSM**
- D - Adhésion club sans piscine & licence fédérale

Écrire en majuscule

| | |
|--|---------------------------------|
| Adresse postale complète : | |
| Profession (obligatoire) : | |
| E-mail obligatoire des parents pour les mineurs | |
| E-mail obligatoire des mineurs | |
| Téléphone Dom : | Portable de l'Adhérent : |
| Portable Adultes pour les mineurs : | |

(Nom et Prénom)

Je soussigné(e)

la saison 2019 - 2020 du Subaquatique Club Lunellois Aquapalmes

accepte les termes du règlement intérieur de

Date et signature (à faire précéder de la mention « Lu et approuvé ») :



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES
Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18

Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53

Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35

Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12

Webmasters : rauzier.andre@orange.fr

Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

Autorisation parentale ou tutélaire (Pour les mineurs)

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant en qualité de* : Père Mère Tuteur

Autorise (nom, prénom) :

A pratiquer la nage avec palmes et la nage en eau vive

Au sein du Subaquatique Club Lunellois Aquapalmes

Pour la saison 2019 – 2020

**J'autorise la prise de vue et la publication d'image de mon enfant au cours des entrainements, stages, compétitions et toutes activités du club donc il participera tout au long de l'année et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.*

Fait à

Le

Signature :

(*) Rayez les mentions inutiles



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18
Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53
Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35
Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12
Webmasters : rauzier.andre@orange.fr
Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

Règlement intérieur 2019-2020

Adhésion

La licence FFESSM est obligatoire pour adhérer au Subaquatique Club Lunellois AQUAPALMES.

Le club ne délivre pas de licence "passager".

Seuls les dossiers complets sont pris en compte pour la délivrance de licences. L'accès au bassin sera refusé après la troisième séance d'entraînement d'un nageur n'ayant pas fourni l'intégralité des documents requis, cotisation comprise.

A compter du 1^{er} octobre, l'accès au bassin ne sera possible que pour les adhérents à jour de leur cotisation au SCLA.

Activités

Un calendrier prévisionnel des activités est établi en début de saison et réactualisé ponctuellement et au plus tard à la veille d'une sortie (rassemblement, compétition ou autre manifestation). Sont considérées comme activités du club :

- Les entraînements pendant les créneaux qui nous sont accordés (réguliers ou exceptionnels),
- Les entraînements en milieu naturel organisés par le club,
- Les manifestations exceptionnelles auxquelles le club participe (fête du sport, fête de l'eau, Téléthon,...)
- Les rassemblements et compétitions recensés sur le calendrier prévisionnel du club.

Toute activité fédérale (entraînement, compétition ou autre activité subaquatique) non mentionnée ci-dessus et pratiquée de manière individuelle ou collective, sans l'aval de la Présidente, n'engagera en aucun cas la responsabilité du club ni de sa Présidente.

La fiche d'inscription à une sortie devra être dûment remplie et restituée au plus tard à la date limite d'inscription.

Participation aux frais de déplacements, après validation du bureau :

- Dans le cadre d'une compétition nationale, pour les compétiteurs : **à hauteur de 50 € maximum**
- Encadrants et juges : frais d'autoroute, d'hébergement et frais kilométrique (**0,30 €/km**)

L'adhérent connaîtra avant le départ la décision du bureau quant à la participation aux frais.

Matériel personnel :

Chacun est tenu de porter une tenue et d'avoir un équipement n'allant pas en contradiction avec les règlements des lieux accueillant le club (règlement de la piscine (bonnet obligatoire), règlement fédéral de la commission Nage avec Palmes, règlement de la FFESSM selon le cas).

Matériel club :

Par mesure d'hygiène, chaque adhérent est tenu de s'équiper personnellement (palmes, tuba frontal). Possibilité d'achat auprès du club.

Pour les sorties prévues au calendrier, le matériel est sous la responsabilité de l'emprunteur pendant toute la durée du prêt. Un chèque de caution de 100 € sera demandé en début de saison. Cette caution ne sera pas restituée en cas de perte, de vol ou de dégradation importante de l'équipement. La location de combinaisons peut se faire ponctuellement lors de sorties (5 €) ou en début d'année pour toute la saison (25 €).

Avec l'aval de la Présidente ou d'une personne déléguée par la Présidente, du matériel peut être loué, à titre exceptionnel, pour des sorties non prévues au calendrier mais effectuées dans des structures agréées (encadrement fédéral adapté).

Accès à la piscine et infrastructures

Les entraînements piscine pour la nage avec palmes et le Fit'Palmes se déroulent dans le grand bassin (*et, exceptionnellement sur autorisation expresse, dans le petit bassin*) de la piscine AQUALUNA, 451 avenue Louis Médard à Lunel.

Les créneaux horaires sont indiqués en début de saison dans le dossier d'inscription.

L'accès aux vestiaires, et a fortiori au bassin, est conditionné par la présence d'un encadrant référencé sur le panneau d'affichage réservé au club SCL AQUAPALMES, dans le hall de la piscine.

Chaque adhérent devra impérativement arriver 10 minutes avant le début des cours afin de se préparer dans les vestiaires et rentrer sur le bord du bassin à l'heure pour ne pas perturber le bon déroulement de la séance, il cochera obligatoirement la fiche de présence.

L'encadrant sera présent sur le bord du bassin pour assurer les entraînements, la surveillance et la sécurité des nageurs dans les lignes d'eaux qui sont réservées au club.

L'encadrant est le dernier à quitter la piscine, de ce fait les adhérents devront impérativement prendre leur douche et se rhabiller rapidement.

Le club est responsable de ses adhérents jusqu'à la sortie des vestiaires.

Photos et prises de vues

Je reconnais autoriser la prise de vue et la publication d'image au cours des entraînements, stages, compétitions et toutes activités du club auquel je participerais tout au long de l'année et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.

Acceptation du règlement

Le présent règlement est révisable chaque année. Sa révision est soumise à approbation lors de l'Assemblée Générale du Club.

Il est remis à chaque futur adhérent avec son dossier d'inscription. **L'adhésion au club est conditionnée par l'acceptation, formulée par écrit, des termes du règlement en vigueur à compléter sur le bulletin d'inscription.**



SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES
Complexe sportif, 451 avenue Louis Médard - 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle RAUZIER - 04.67.83.16.69 – 06 63 03 71 18
Secrétaire : Dominique VAN ISEGHEM – 04.67.99.61.47 - 06.03.92.49.53
Trésorier : Sandra ROUSSEAU : 04.67.71.48.30 - 06 52 04 30 35
Entraîneur : Christiane KOSTRZEWA : 04.67.72.35.39 – 07 69 07 69 12
Webmasters : rauzier.andre@orange.fr
Site du club : <http://aquapalmes.fr/>

SIREN 447 568 643 00012 APE 926C

BORDEREAU DE COMMANDE DE TUBAS & BIPALMES POUR 2019-2020

Par mesure d'hygiène, chaque adhérent est tenu de s'équiper personnellement (palmes, tuba frontal).

Nous vous conseillons d'utiliser des palmes sans tuyères (c'est-à-dire non trouées) et non réglables.

Pour tous ceux désirant faire des compétitions en piscine, bipalmes homologuées obligatoires, demander la liste officielle.

Le tuba frontal utilisé pour la nage avec palmes n'étant pas disponible dans le commerce, nous vous fournirons votre tuba homologué pour 25 € le tuba enfant et 30 € le tuba adulte loisir & compétition).

| Nom et Prénom | |
|---------------|--|
| | |

Nombre

Total

| | | | |
|--|---|--|--|
| Bipalmes entrainement et Fit' Palmes | Bipalmes 20€ à 25€ Enfants et Adultes | | |
| Bipalmes compétition Najade Taille 37-39 – Sprint 2 | Bipalmes compétition 85 € Enfants et Adultes | | |
| Bipalmes compétition Najade Taille 40-42 – Sprint 3 | Bipalmes compétition 88 € Enfants et Adultes | | |
| Bipalmes compétition Najade Taille 43-45 – Sprint 4 | Bipalmes compétition 92 € Enfants et Adultes | | |
| Tubas | Enfant à 25 € tuba loisir et compétition | | |
| | Adulte à 30 € tuba loisir et compétition | | |

Règlement par chèque des Tubas et bipalmes à l'ordre du SCLA